

Séance du jeudi 2 mars 2023 à 20h

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints
André BECK, Dominique RISTORCELLI, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE,
Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF
conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY
Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ
Claude SCHULLER procuration à Raymonde SEILER

Absents excusés sans procuration : *néant*

En présence de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents : 12

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 23/02/2023

3. Compte administratif 2022 – budget annexe eau potable

Le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2022 dont le résultat se présente comme suit :

Section de fonctionnement

Résultat clôture 2021: Excédent de fonctionnement : + 79 869,81 €
dont affectés à l'investissement 2022 : 0 €
report en section fonctionnement 2022 + 79 869,81 €
- dépenses réalisées 2022 : (-) 377 714,41 €
- recettes réalisées 2022 : 310 939,87 €
Résultat de l'exercice 2022 : - 66 774,54 €
Résultat de clôture 2022 avec le report des années précédentes : + 13 095,27 €

Section d'investissement

Résultat clôture 2021 : 0,00 €
- dépenses réalisées 2022 : (-) 29 127,84 €
- recettes réalisées 2022: + 29 210,38 €
dont 0 € de report article 1068
Résultat de l'exercice 2022: + 82,54 €
Résultat de clôture 2022 avec le report des années précédentes : + 82,54 €

Fonctionnement et investissement :

Résultat de clôture 2021 avec le report des années précédentes : ..+ 79 869,81 €

dont affectés à l'investissement 2022 : (-) 0 €

Résultat de l'exercice 2022 : - 66 692,00 €

Résultat de clôture 2022 avec le report des années précédentes : + 13 177,81 €

Restes à réaliser : néant

Suite à la sortie de Monsieur le Maire, Mme Pierrette KEMPF, 1^{ère} adjointe, devient présidente de séance.

Le Conseil Municipal après délibération, à la majorité (13 voix pour, 1 voix contre) :

- approuve le Compte Administratif 2022.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ,

La secrétaire Pierrette KEMPF

Certifié exécutoire –
Le Maire –
Christian FRANTZ



transmis à la sous-préfecture le 06/03/2023

affiché le 07/03/2023

